

FORUM D'AGGLOMÉRATION

Démarche PACTE

Élaboration de la stratégie et du plan d'actions transfrontaliers pour la transition écologique du Grand Genève



@ Myriam Constantin / Forum d'agglo

Avis préliminaire

Juin 2021



Le Forum d'agglomération du Grand Genève en bref...

Le Forum d'agglomération est l'instance de concertation de la société civile transfrontalière à l'échelle du Grand Genève. Acteur fort de la construction de l'agglomération franco-valdo-genevoise et de la cohésion sociale, culturelle et géographique de ses territoires, il est à la fois :

- un espace de discussion et de dialogue pour la société civile
- un lieu de réflexion et de proposition sur la construction d'actions pour diverses politiques publiques
- un outil de promotion du Grand Genève auprès de ses habitants
- un organe de consultation des démarches de projet d'agglomération et de territoire

Le Forum d'agglomération est rattaché au Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), l'instance politique du Grand Genève. Le GLCT saisit le Forum de questions ayant trait aux politiques publiques transfrontalières. De son côté, le Forum d'agglomération lui adresse des avis consultatifs, des propositions et des idées, en réponse à ces saisines ou de sa propre initiative.

Entré en fonction en septembre 2013, le Forum d'agglomération a été renouvelé une première fois en septembre 2017. Suite à un nouvel appel à candidatures lancé auprès des acteurs de la société civile transfrontalière, il a débuté en septembre 2021 sa 3^{ème} législature de 4 ans.



Préambule

L'urgence climatique, la perte drastique de la biodiversité et des ressources naturelles s'imposent comme défis majeurs de nos sociétés, comme l'est aussi sans doute l'urgence sanitaire pandémique. Si ces crises majeures qui nous assaillent aujourd'hui sont très différentes, dans leurs durées, dans les modes d'actions déployés et dans leurs remèdes, elles sont ressenties comme des menaces, des urgences vitales pour l'humanité, pour l'équilibre de notre bonne vieille Terre. Elles bousculent violemment nos habitudes de vie, nécessitent de mobiliser et d'agir sans attendre. Les pressions que nous exerçons sur la nature à travers nos modes de consommation et de production sont des menaces directes pour notre santé : elles sont en grande partie à l'origine de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19. Au-delà des enjeux sanitaires, la destruction des écosystèmes et la perte de biodiversité font aussi porter un risque considérable sur la sécurité alimentaire mondiale, qui repose sur un grand nombre d'espèces sauvages (de plus en plus surexploitées) et cultivées (de moins en moins diversifiées). Enfin, le déclin de la nature a un coût : le WWF estime que les impacts économiques pourraient s'élever à plus de 479 milliards de dollars par an, soit environ 10 000 milliards de dollars d'ici 2050. En 2020, les cinq risques pour l'économie mondiale identifiés par le Forum économique de Davos sont environnementaux.

Parmi les limites environnementales à ne pas dépasser, la conscience d'un risque climatique, urgent et irréversible d'ici quelques années, est allée crescendo à l'échelle planétaire, nationale et locale. D'abord lentement partagée ces dernières décennies par des experts et des gouvernements, elle a agrégé de plus en plus fortement, et spectaculairement, nombre de mouvements citoyens et d'ONG, jusqu'à gagner à peu près l'ensemble des opinions publiques. Cette conscience de l'urgence exerce une pression soutenue sur les instances mondiales, sur les gouvernements nationaux et locaux, sur les personnels des entreprises et sur leurs dirigeants, sur les ONG, sur la société civile, sur les populations, façon boule de neige et en boucle, à la manière de systèmes intercorrélés, interdépendants.

En même temps, des réticences sont aussi à l'œuvre dans nos territoires, et dans nos vies, des désirs de freiner, des besoins de comprendre et d'évaluer, d'adhérer avant de consentir à changer, s'il le faut vraiment sur ce qu'est et ce qu'implique en termes de transformations l'urgence climatique. Argumenter, doser les efforts, pour préserver nos conditions de vie et la viabilité de nos modes de production, en même temps que les ressources et l'écosystème. Beaucoup a été fait et se fait toujours pour freiner l'emballement du réchauffement et adapter nos environnements quotidiens aux changements nécessaires. Nous espérons, en doutant pourtant, que l'évolution pourrait être contenue ou s'inverser, sans pénaliser, en protégeant aussi, notamment les plus fragiles. Que penser ? La température croît toujours. Mais qu'en est-il des responsabilités de nos modes de vie, que pouvons-nous faire chez nous, et pour quels résultats attendus ?

L'ONU, l'Europe, la Suisse et la France, le Canton de Genève, celui de Vaud, nombre de collectivités locales, plus de 1'000 dans le monde, ont déclaré ou voté l'urgence climatique, et cette mobilisation s'accélère depuis 2019. Réduire d'environ de moitié les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030, atteindre la neutralité carbone en 2050, pour répondre aux accords de Paris, et surtout sauver la planète et nos vies. Fédérer les énergies et les moyens dans des déclarations, symboliques mais fixant bien des objectifs chiffrés à atteindre dans un laps de temps toujours trop court, adopter et mettre en œuvre des plans d'actions à plus ou moins long terme pour préserver et rendre possible un avenir aussi serein qu'il est possible : ce sont les modes de faire communément adoptés.



Le Grand Genève se mobilise pour l'urgence climatique et la transition écologique

C'est la démarche engagée fin 2020 par le Grand Genève transfrontalier à travers la démarche PACTE (Programme d'actions concerté pour la transition écologique du Grand Genève).

Le Grand Genève s'est engagé dans un projet Interreg V transfrontalier, financé jusqu'en 2023. Les chefs de file sont la région Auvergne-Rhône Alpes et le Canton de Genève. L'objectif est d'élaborer une stratégie de transition écologique (traduite dans une charte politique début 2022) et un plan d'actions (en 2023) qui fédèrent et intègrent les initiatives suisses et françaises pour tendre vers un modèle viable et durable pour le territoire et ses habitants, actionnant des leviers existants et d'autres à créer. Cette démarche se veut projet de société et s'appuie sur un processus participatif associant les citoyens, les milieux académiques, économiques, associatifs, en plus des collectivités françaises, vaudoises et genevoises. Le Grand Genève est considéré comme territoire d'expérimentation. Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) doit accompagner les équipes du Grand Genève pour la structuration et l'animation de la démarche de concertation : définition des objectifs de la concertation, construction méthodologique, listing d'acteurs, feuille de route...

Et saisit le Forum d'agglomération, qui s'organise

Les autorités élues du Grand Genève ont saisi dans la foulée, fin 2020, le Forum d'agglomération en lui confiant la mission de les accompagner dans le processus d'élaboration de la stratégie de transition écologique.

Dans un premier temps, d'ici la fin de la mandature actuelle du Forum en septembre 2021, le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) lui demande de formuler des recommandations en vue de l'élaboration de la Charte politique de transition écologique pour le Grand Genève. Il s'agit de prendre de la hauteur, de poser le regard et d'explorer les enjeux, la hauteur de la marche, les leviers d'action pour la transition écologique, puis d'atterrir et de formuler des propositions destinées à favoriser le passage à l'action sur :

- le sens de la transition écologique et son niveau d'ambition ;
- les axes de la stratégie transfrontalière et les domaines à considérer ;
- le volet économique de la transition écologique (autour des enjeux de l'économie circulaire, notamment).

Dans ce laps de temps éminemment court, c'est à dire pour la dernière réunion plénière de son assemblée le 22 juin 2021, le Forum s'est organisé pour produire le présent avis général sur les termes de la demande. Il a composé une commission plurielle formée d'une vingtaine de membres volontaires issus de ses trois collèges. La commission s'est donnée une gouvernance (une présidente, une coprésidente et un coprésident) et s'est réunie six fois. Six de ses membres ont participé aux deux ateliers en mars 2021, organisés par les équipes du Grand Genève et leurs mandataires, les universités de Grenoble Alpes et de Lausanne, et en ont rendu compte aux commissaires. La commission a en outre auditionné Panos Mantziaras, directeur de la Fondation Braillard. Elle s'est entourée à deux reprises de la présence d'Hervé Fauvain, chef de projet Environnement et PACTE, et de Charlene Grillet, chargée de mission politiques participatives et culturelles au sein du GLCT Grand Genève. Elle a reçu le 14 juin les mandataires des équipes projet pour l'assistance à la structuration de la concertation du projet PACTE.

Nous sommes loin d'avoir fait, à ce jour, le tour du sujet, si global, impliquant nos sociétés dans tous les aspects de la vie des gens et des entreprises pour le présent et pour l'avenir.

Le Forum d'agglomération demande donc au GLCT que la mission d'accompagnement de la démarche PACTE qui lui a été confiée soit renouvelée en septembre 2021 à l'adresse du nouveau Forum qui s'installera pour une troisième mandature de quatre années. Lui seul, nouveau Forum, sera en mesure de suivre pleinement et d'apporter une contribution active aux développements à venir de cette démarche majeure pour le Projet de territoire.



Sommaire

Préambule

1. **Quel sens donner à la transition écologique et quel niveau d'ambition à l'échelle du Grand Genève transfrontalier ?**
2. **Les axes de la stratégie transfrontalière et les domaines à considérer**
3. **Le volet économique de la transition écologique, les enjeux de l'économie circulaire**

Annexes :

- **Membres de la commission PACTE**
 - **Tableau de travail de la commission PACTE (remue-méninges du 3 mai 2021)**
-



1 - Quel sens donner à la transition écologique et quel niveau d'ambition à l'échelle du Grand Genève transfrontalier ?

Le territoire

Le Canton de Genève, aux compétences législatives et exécutives, a déclaré l'urgence climatique en novembre 2020. Il produit sur ce sujet des études et analyses depuis plusieurs années (ex : Bilan carbone 2011 et 2015¹ ; Neutralité carbone à Genève en 2050, proposition de 4 scénarios² ; Urgence climatique : au-delà des mots, portant sur le Grand Genève³ ; Plan climat genevois 2018-2022 et 2030⁴).

La France n'est pas en reste et, particulièrement depuis les accords de Paris pour le climat, multiplie initiatives, engagements et actions, relayés activement par les collectivités territoriales et locales, les entreprises et les citoyens.

Le Grand Genève s'est déclaré en transition depuis le 23 avril 2021 et a placé la transition écologique au centre du projet de territoire.

*« Avec " Grand Genève en transition ", l'agglomération franco-valdo-genevoise place désormais la transition écologique au cœur du projet transfrontalier. Conscient des forces et faiblesses du territoire, il s'agit de préserver durablement ses ressources naturelles (sol, eau, air, biodiversité) et répondre à l'urgence climatique. Les partenaires entendent ainsi donner une nouvelle orientation au développement de notre territoire en réinterrogeant les objectifs politiques et les priorités d'action, potentiellement aussi les formes de gouvernance ainsi que les mécanismes de solidarité intra et extra-territoriaux. ».*⁵

Pour asseoir une stratégie de transition écologique et un plan d'actions réalistes, le Forum d'agglomération considère que le Grand Genève, bassin de vie économique, agricole et humain, apparaît comme territoire plus englobant que le canton de Genève ou les territoires français et vaudois seuls. Le Forum prend à témoin les interrelations transfrontalières touffues qui existent entre les multiples pôles urbains et ruraux, ses dépendances croisées, ses solidarités internes et ses zones franches agricoles, toujours plébiscitées, témoignages de l'histoire et du présent partagés de ces lieux.

La mobilisation des élus en cours pour un nouveau Projet de territoire du Grand Genève, le « Grand Genève en transition », portant la nécessité de s'unir et d'agir pour le climat, lui semble une orientation prometteuse. Elle prendra plus de sens encore si elle s'accompagne d'une volonté concrète de concertation avec l'ensemble des énergies, des habitants, des réseaux professionnels et de la société civile.

Le Forum engage ainsi le Grand Genève et toutes ses communautés humaines, dont lui-même à travers ses membres, à se mobiliser pour la transition écologique, dans leurs domaines et dans leurs territoires d'appartenance et à l'échelle transfrontalière.

La gouvernance

Le Forum d'agglomération estime que le succès de la démarche PACTE pour la transition écologique du Grand Genève passe par une « bonne gouvernance », et que celle-ci demeure largement à mettre en place.

¹ « Bilan carbone et plan d'actions environnementales de l'administration cantonale genevoise », Office cantonal de l'environnement (OCEV), Canton de Genève, février 2011 ; Rapport « Bilan carbone territorial du canton de Genève », Service cantonal du développement durable (SDD), Canton de Genève, octobre 2015

² Étude exploratoire « Neutralité carbone à Genève en 2050. Proposition de 4 scénarios », Université de Lausanne, novembre 2020

³ Rapport « Urgence climatique : au-delà des mots », Office cantonal genevois de l'environnement (OCEV), février 2020

⁴ Plan climat cantonal – volet 1 : État des lieux, objectifs globaux et axes stratégiques, Canton de Genève, novembre 2015 ; Plan climat cantonal – volet 2 : Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques 2018-2022, Canton de Genève, décembre 2017 ; Plan climat cantonal 2030 – 2^e génération. Partie I : objectifs et stratégie ; Partie II : Plan de mesures 2021-2023, Canton de Genève, avril 2021

⁵ Communiqué de presse Grand Genève, 23 avril 2021



Elle devrait notamment trouver à s'appliquer dès maintenant dans la construction du nouveau Projet de Territoire, dont PACTE pourrait être une orientation majeure.

Le Forum estime que la transition écologique sera l'affaire de tous les acteurs du territoire, sans qui elle ne pourra réussir ni même débiter véritablement. Aller vers la neutralité carbone en 2050 requiert la participation de tous : le GLCT, les élus des collectivités territoriales et locales, les entreprises, les réseaux et la société civile, les particuliers.

La transition aura bien entendu besoin des collectivités territoriales et des États pour dresser l'état des lieux, décider et garantir des objectifs, chiffrés, avec des budgets incitatifs et des mesures cadres, pour donner les impulsions, évaluer les résultats et ajuster les efforts. Il s'agira de mobiliser et d'associer toutes les collectivités locales volontaires et non seulement leurs représentants au GLCT ou dans les intercommunalités faitières.

La démarche vers une transition écologique aura besoin de l'adhésion et de l'action de tous les acteurs du territoire et cela dès l'amont, dès l'élaboration du diagnostic : société civile, entreprises, ONG, associations et réseaux, acteurs de l'éducation et de la formation, de la culture, de la santé, du *care*. Il s'agira de multiplier les initiatives et les engagements et pour cela de se parler, de se concerter et d'avancer, **de faire connaître les réussites**, de saluer et de soutenir les actions des acteurs privés et publics. **Il y aura donc besoin, dès le démarrage de la démarche, de partenariats et de moyens publics et privés dédiés à la transition écologique.**

Quel pilotage des dispositifs d'alerte, d'intervention et d'évaluation souhaiterions-nous nous donner à l'échelle du Grand Genève, et pour quelle efficacité ? Souhaiterions-nous muscler une autorité spécifique d'intervention transfrontalière, qui pourrait être le GLCT s'il en prenait la compétence ? Chargerions-nous les autorités locales et nationales des maîtrises d'ouvrage et des réalisations publiques, comme cela se fait aujourd'hui pour les mesures des projets d'agglomération ? Quelle place aux acteurs privés et aux partenariats publics et privés ? Les capacités d'étude, d'évaluation, d'injonctions du Grand Genève sont-elles suffisantes ou faudra-t-il les renforcer ? Quelle serait la nature de la charte, du pacte qui nous permettrait d'avancer efficacement ? **Autant de questions importantes, sur lesquelles le Forum souhaite attirer l'attention du GLCT.**

Ce qui semble évident aujourd'hui au Forum d'agglomération, c'est qu'il nous faudra collectivement une direction lisible, donnée par les autorités publiques d'agglomération, alliée à des moyens conséquents, en face d'objectifs chiffrés ; il nous faudra collectivement des facilités d'expérimentations et une extrême flexibilité des modalités de réalisation, au plus près du terrain, au plus près des acteurs.

Il s'agira certainement, sous l'impulsion des instances du Grand Genève et des collectivités territoriales, d'agir dans le cadre des législations et des réglementations nationales, mais aussi d'agir au-delà de ces cadres, **d'expérimenter des solutions à l'échelle du Grand Genève transfrontalier.**

Peut-être avons-nous là l'occasion de rassembler pour la première fois, sur un sujet préhensible et porteur d'enjeux pour tous, avec l'enjeu associé de concevoir un nouveau Projet de territoire, **une assemblée transfrontalière** régulièrement réunie de tous les élus et de la société civile du Grand Genève.

La concertation

Le Forum d'agglomération estime que la démarche de concertation, en plus d'être très largement menée, doit être sincère, et le prouver en ne cachant ni les considérations de l'état des lieux, ni les attendus et les décisions possibles, dans le temps, surtout s'ils devaient être contraignants.

En effet le Forum a bien conscience que la démarche et sa concertation, menées au nom de la transition écologique pour le climat, peuvent relever *in fine* d'un simple déclaratif, portant alors un projet alibi, se limitant à « un plaisir académique » ou d'intention, valorisant sans doute pour ses auteurs mais sans avancée concrète pour la sauvegarde de nos sociétés embarquées dans un changement climatique bien réel.



La démarche, y compris avec concertation affichée, peut aussi accoucher d'un projet technocratique, autoritaire ou non, avec « un résultat tombé du ciel au dernier moment » qui s'imposerait, quel qu'il soit mais sûrement de façon normative aux administrés. Il s'agit de l'éviter.

L'exemple de PACT' Air, débutant comme une réflexion générale académique et se terminant abruptement par des mesures contraignantes non concertées, a laissé à nombre d'acteurs de la société civile et du Forum un goût amer, à la fois parce qu'elle reflétait surtout l'addition de ce qui se faisait déjà... sans beaucoup de valeur ajoutée, et parce que les mesures contraignantes n'étaient pas, dès le départ, annoncées comme des perspectives.

La démarche de concertation peut aussi, et c'est l'ambition à laquelle invite le Forum d'agglomération, dérouler un projet véritablement participatif, « engageant pour le territoire, ce qui suppose d'être plus précis, clair et efficace dans le travail d'élaboration ».⁶

En résumé, le Forum estime qu'il s'agit d'éviter que la charte et le plan d'actions de la transition écologique pour le Grand Genève affichent des ambitions extrêmes, trop ambitieuses et finalement creuses par rapport à des réalisations qui resteraient bien en deçà des promesses. A l'inverse il s'agit d'éviter de prendre, sous couvert d'une concertation affichée, mais superficielle et bâclée, des mesures contraignantes qui n'auraient fait l'objet ni d'acceptation ni même de communication.

La concertation doit donner lieu à des partenariats et des accords solides avec les acteurs concernés, sous les formes qui conviendront : chartes, conventions, subventions, événements engageants, communications gratifiantes. Elle nécessite d'afficher des moyens, adaptés aux objectifs poursuivis et évalués.

L'information

Pour mesurer les efforts à accomplir et, dès l'amont, obtenir l'adhésion des acteurs et du plus grand nombre de nos concitoyens, l'information est, et sera, primordiale. Elle devra être abondante, disponible, fiable y compris dans les incertitudes et les doutes, qui devront être clairement exposés. Elle devra être accessible à tous les publics et tous les besoins, y compris scolaires. Elle devra intégrer l'évaluation de l'impact de chaque action, en coût et réussite.

Pour diffuser et atteindre le plus grand nombre de milieux, d'acteurs et d'habitants, le Forum incite fortement le GLCT à mobiliser ainsi, dès maintenant, des capacités d'information, à inciter en la matière au fonctionnement en réseaux et au partage : les milieux académiques, ceux de l'éducation et de la formation, la santé, les administratifs, les réseaux professionnels, les entreprises, la culture, **doivent pouvoir travailler de concert et s'épauler mutuellement, ce qui suppose une volonté de mettre en commun, d'impulser et de faciliter les interrelations.**

L'accompagnement au changement des instances du Grand Genève devra passer par le partage des expériences réussies et aussi des erreurs, mais surtout, quelles que soient les leçons à retirer des expériences menées, devra mettre en œuvre un mode de communication gratifiant et positif, entraînant l'envie de répéter les pratiques valorisantes, et la volonté de revenir à la tâche en cas d'erreur, un mode de communication bénéfique pour l'estime de soi et la mise en valeur que chaque acteur espère en retirer.

Le Forum d'agglomération invite à considérer que le changement des comportements, par la médiatisation et le partage des expériences, peut aller vite et en s'accéléralant, « ringardisant » dans cette dynamique, dans l'opinion publique, les comportements désinvoltes desservant les efforts communs. Il en veut pour exemple la multiplication, à l'heure actuelle, qui fait boule de neige, des interventions et invitations en faveur du climat, sur les ondes et les réseaux sociaux par exemple. **Les évolutions de l'opinion sont rapides. Mais elles sont fragiles et demandeuses de cohérence et de rationalité.**

⁶ Audition d'Hervé Fauvain par la Commission PACTE, le 13 avril 2021 (cf. CR3 Commission PACTE 13 avril 2021)



Le Forum a noté que de multiples initiatives de recherche et d'études sur la prospective du climat et de la transition vers une neutralité carbone à 2050 se développent aujourd'hui, excellentes et riches d'enseignements mais sans coordination aucune à l'échelle cantonale ou du Grand Genève. Le Forum suggère un avantage collectif à mieux partager, à enrichir voire à mutualiser ces démarches pour plus d'efficacité de leurs résultats et apports.

Par exemple la fondation Braillard a piloté ces deux dernières années une dynamique pluridisciplinaire associant architectes, urbanistes, anthropologues et géographes autour de la transition écologique : « **Le futur du Grand Genève. Sept scénarios de transition écologique** ». Une démarche « **Accélération de l'économie circulaire du Grand Genève par la relocalisation des fuites économiques** » est actuellement menée par les Services industriels de Genève (SIG). Le Canton de Genève mène pour sa part une réflexion associant de nombreuses composante de la Société civile autour des même enjeux : « **Territoire, la suite** ».

Si le foisonnement est signe d'urgence, l'information croisée serait certainement profitable à tous.

La hauteur de la marche

Quelle stratégie voulons-nous pour répondre à l'urgence climatique et engager la transition écologique ?

Citons Hervé Fauvain intervenant devant la commission PACTE en avril 2021 : « *Que veut le territoire du Grand Genève, au-delà des projets d'agglomération, notamment pour préserver ses ressources et préserver la qualité de vie de ses habitants ? Le travail avec la saisine est de répondre à cette question : Quelle est la trajectoire que l'on souhaite se donner afin de réussir la transition écologique, d'intégrer les enjeux climatiques à l'échelle du territoire et de la planète ?* ».⁷

Le Forum considère que la question centrale est de parvenir à proportionner les efforts aux buts à atteindre et de se donner, en le partageant, un objectif commun. Nos régions ont besoin d'environ 3 planètes pour produire ce que nous consommons. Nous vivons à crédit en surexploitant les ressources naturelles. Pour baisser de moitié d'ici 2030 les émissions de GES et atteindre la neutralité carbone en 2050 (si nous confirmons ces objectifs à l'échelle du grand Genève bien entendu), **devons-nous, pouvons-nous, continuer à nous adapter aux changements climatiques, en graduant nos efforts, ou devons-nous rompre avec notre modèle de développement, changer drastiquement et modifier considérablement nos consommations, notre train de vie ? Les mêmes questions se posent si nous voulons stopper la perte de la biodiversité.**

Devons-nous partir des quotas carbones admissibles, par domaine et par système, et définir les moyens, y compris contraignants, pour parvenir à ces résultats, ou nous astreindre à des mesures incitatives, graduelles en mesurant les effets, quitte à accélérer si nécessaire ? De même, comment pouvons-nous évaluer les impacts des décisions prises sur la disparition des espèces et des milieux naturels, ainsi que des ressources naturelles, et quelles actions mettre en regard ?

Avons-nous devant nous « un escalier à descendre marche à marche »⁸, ou un toboggan à dévaler abruptement, pour passer de 11t à 1t équivalent carbone par habitant et par an d'ici 2050 ? Ce ratio est-il bien l'objectif recherché, ou pouvons-nous l'adoucir ? Pouvons-nous espérer y intégrer des scénarii de progrès techniques et de « compensations », voire de péréquations techniques ou financières ?

Comment sera l'atterrissage, à quoi ressembleront nos sociétés au terme de l'aventure ? Chacun d'entre nous est-il assuré d'être encore vivant et en forme au bout du voyage ? Au nom de quel combat engager les énergies et les efforts de chacun ? Quelle amélioration rechercher, pour quels résultats, collectifs mais aussi personnels ?

⁷ *Ibid.*

⁸ Image développée par Panos Mantziaras, directeur de la Fondation Braillard Architectes ; audition par la Commission PACTE le 19 mai 2021 (cf. CR5 Commission PACTE)



A titre d'exemple, certains membres de la commission développent l'idée que l'objectif de la neutralité carbone d'ici 2050 (urgence climatique déclarée par le Conseil d'État de Genève + réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030) serait trop ambitieux et difficile à atteindre, compte tenu de la dynamique du Canton et, partant, pour le Grand Genève. Pour rappel, ces 30 dernières années, une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 1% par an et par habitant a été enregistrée, tandis que 4.5% seraient nécessaires pour atteindre la réduction de 60% des GES. Ils proposent de privilégier la Société 2000 Watts d'ici 2050. Cela permet d'agir au niveau local.

Que feront nos voisins ? Pour le monde économique et pour les populations transfrontalières, **il n'est pas raisonnable d'envisager, même pour l'exemplarité d'un territoire pilote Interreg, de déstabiliser sans compensation les conditions de concurrence et les coûts induits** de la transition et du nouvel état sociétal.

Ne laisser personne au bord du chemin... Avancer ensemble : le projet social de la transition, « le plancher social » disent les théoriciens du *Donut*, est essentiel à définir préalablement. Le Forum préconise, pour les temps qui viennent, de se garder des attitudes militantes extrêmes en essayant de se caler sur le raisonnable et le factuel qui doivent collectivement nous servir de boussole.

Vérité, respect, équité : la stratégie et le plan d'actions, pour être viables, partagés et soutenus par les « habitants » du territoire, devront nécessairement découler d'un projet inclusif, participatif, concerté, débattu, accepté... donc proportionné aux exigences et aux réalités vécues par les acteurs, les entreprises comme les plus précaires, les salariés en euros comme les salariés en francs suisses.

Agir de concert : piloter au plus près en se donnant les moyens d'évaluer en continu pour ajuster et rectifier le tir. Se déterminer sur un projet partagé, une stratégie et un plan d'actions, en soupesant les erreurs possibles d'appréciation des calculs, en se donnant les latitudes pour intégrer les progrès d'innovation et de compensation, en choisissant de concert la courbe temporelle et les degrés des efforts à accomplir, les publics privilégiés, les domaines d'application prioritaires.

Privilégier une approche systémique du minimum à respecter pour donner sens au projet vers la transition écologique, plutôt qu'une approche trop largement sectorielle...

Comprendre « la hauteur de la marche », c'est aussi pouvoir accompagner les initiatives et protéger ceux dont les moyens sont insuffisants. Favoriser et soutenir les expérimentations. Soutenir la recherche sur les moyens pour des filières (entreprises, agriculteurs...) de décarboner. C'est surtout anticiper les changements plutôt que résister et devoir s'adapter dans l'urgence.

Voici énoncées des questions simplistes et pourtant essentielles, des questions qui ont mobilisé le Forum d'agglomération en ces premiers mois de la saisine du GLCT. Ce sont quelques-uns des principes directeurs qui lui apparaissent utiles dès les préliminaires de la démarche PACTE.

Ces questions, le Grand Genève et tous ses acteurs devront les prendre à bras le corps et y répondre, aux côtés des États et de l'Europe, des Nations Unies aussi. Le Forum également devra affiner ses perceptions. Nous demandons le temps nécessaire, afin de participer à la réflexion collective en cours, à notre place, au-delà de la mandature du présent Forum, qui prend fin en septembre 2021.

Il n'empêche que notre maison brûle, et que nous devons agir.



2 - Les axes de la stratégie transfrontalière et les domaines à considérer

Le Forum présente en points 2 et 3 les réflexions échangées en commission entre les mois de mars et juin 2021. Il insiste sur la nécessité d'approfondir les pistes présentées, ce qui sera une des tâches du nouveau Forum d'agglomération dans la prochaine mandature à partir de septembre 2021, si la saisine est reconduite.

Le Forum d'agglomération reconnaît l'importance et l'actualité de la transition écologique, ainsi que la nécessité pour trois catégories d'acteurs de concevoir et mettre en œuvre des changements importants :

- **les habitants et la société civile, avec la multitude de leurs initiatives ;**
- **les entreprises (en prenant en compte l'ensemble des réflexions déjà conduites), et**
- **les pouvoirs publics (collectivités locales et États).**

Le Forum réaffirme la nécessité de coconstruire le projet de transition écologique en démocratie participative, impliquant l'ensemble des acteurs. Il affirme clairement le besoin d'informations partagées et d'espaces d'échanges pour ce faire.

Quelques principes

Les quelques points suivants sont des principes généraux soutenus par l'ensemble des membres de la commission PACTE et validés par l'assemblée du Forum :

- **il s'agit globalement de tendre vers une société inclusive** comprenant à la fois l'abaissement du plafond climatique et l'élévation du plancher social (en référence au modèle du *Donut* ou « anneau ») ;
- **les trois concepts de « respect, vérité et équité »** doivent guider l'ensemble des démarches concernant la transition écologique ;
- **par respect pour la société civile - et en vertu du principe de vérité -, les objectifs annoncés doivent certes être ambitieux, mais aussi correspondre aux mesures prévues dans les différentes politiques publiques ;**
- **de même, les différentes politiques publiques et démarches engagées doivent être cohérentes entre elles et contribuer à une même évolution vers la neutralité carbone, le renforcement de la biodiversité et plus globalement le respect des limites environnementales ;**
- **enfin, les effets des mesures doivent être anticipés avec sérieux par souci d'équité pour les citoyens comme pour les entreprises.**

Les trois principes ci-après devraient guider le choix et la manière de présenter les mesures :

- **penser et s'exprimer de manière positive** chaque fois que c'est possible, privilégier les mesures positives et communiquer sur ce qu'on aura en plus ou en mieux (santé, acteur de sa propre vie, etc.) ;
- **proposer des mesures spécifiques au territoire du Grand Genève**, en se fondant aussi sur son histoire, en allant vers la décentralisation de la gouvernance, et en concevant puis évaluant chaque mesure à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération ;
- **prévoir des mesures concrètes en application de chacun des grands principes énoncés**, en privilégiant – en tout cas dans un premier temps – les mesures ayant le plus d'impact ? Ou en choisir



celles dont le ratio « coût de la mesure / CO2 évité » ou « coût de la mesure / biodiversité gagnée » est le plus performant ? Dans tous les cas, il est nécessaire de détenir des informations précises et validées et de les communiquer.

Le cadre général

Un certain nombre de propositions concernent la modification du cadre général :

- **les critères de la transition écologique doivent désormais être intégrés dans les marchés publics**, en application de la loi du même nom de janvier 2021 ;
- **le cadre légal des circuits courts transfrontalier doit être repensé**, que ce soit en réinterprétant les zones franches (dans des domaines à préciser) ou en mettant au point la réciprocité des normes (par exemple dans le domaine des matériaux recyclés) ;
- **les questions liées à la solidarité doivent être remises en chantier** : que ce soit celle du chômage (-20 % en Suisse et -40 % en France), l'accessibilité aux établissements de formation suisses, ou le seuil du télétravail (définition fiscale) ouvrant droit à la protection sociale (25 % en temps normal) ;
- **un cadre réglementaire permettant l'expérimentation doit être mis en place** (autorisations temporaires, obligation de résultat et non de moyens, etc.).

Des mesures concrètes pour commencer

Un certain nombre de mesures concrètes sont proposées, pour amorcer la transition :

- **tous les types de circuits courts devraient être développés**, que ce soit pour tendre vers l'**autosuffisance alimentaire** (en s'inspirant de la référence des laiteries réunies) ou pour l'organisation transfrontalière du **recyclage des matériaux de construction**, ou encore dans le domaine du **réemploi du matériel informatique** abandonné par certains (entreprises) qui pourrait être très utile à d'autres (jeunes défavorisés, associations) ; de même les acteurs publics devraient faire une place au réemploi comme alternative au neuf, dans les matériels d'équipement comme dans les infrastructures ;
- **en matière de mobilité**, les propositions sont nombreuses : elles doivent globalement viser une **mobilité moins polluante, moins consommatrice d'énergie et de surface naturelle**. Pour y parvenir il faudra **augmenter la fréquence des bus et des trains, développer et sécuriser le réseau cyclable, accentuer la stratégie piétonne dans le cadre de l'accessibilité universelle, et développer les transports lacustres**. Les **plans de mobilité des entreprises** devraient également être développés (sur une base volontaire) ;
- **dans le domaine du bâtiment**, il s'agit d'encourager, pour le renforcer considérablement, **l'assainissement énergétique du parc existant**, en particulier en **remplaçant les chaudières** (y compris en imaginant un système de primes à cet effet). Il s'agit également de donner un coup d'accélérateur à **la conception et à la mise en œuvre de bâtiments à énergie positive et d'accessibilité universelle** ;
- **le génie civil, en particulier l'éclairage public et la conception des réseaux de fluides et de stockage**, apparait comme gisement extrêmement important de progrès dans la préservation de l'énergie ;
- **dans le domaine de la gestion et de la préservation des ressources, au sens large**, différents domaines ont été évoqués :
 - **l'énergie** (en développant les différents potentiels, dont la **géothermie**) ;
 - **l'eau**, que ce soit au niveau de l'approvisionnement de la ressource, de sa qualité, donc parfois sa dépollution, ou de sa contribution à la création d'îlots de fraîcheur en ville ;



- **les sols** à préserver de l'artificialisation, que ce soit par l'urbanisation ou l'imperméabilisation des aménagements ;
 - **les paysages** à préserver et à aménager comme espaces de promenade
 - **et la biodiversité**, qui résultera d'une meilleure gestion de toutes les ressources et de la prise en compte rigoureuse des effets des décisions prises dans tous les domaines sur le maintien – voire le renforcement – des espèces vivantes (en quantité et diversité).
- **en matière d'infrastructures**, plusieurs besoins ont été exprimés, qui concernent en particulier :
 - **l'anticipation de la ville du quart d'heure**, avec l'aménagement d'espaces et d'équipements publics (y compris de loisirs en plein air et de proximité) mis en réseau et conçus selon l'accessibilité universelle ;
 - **la programmation puis la réalisation par étape des infrastructures** pour l'énergie, l'eau et les transports publics ;
 - **et la consolidation du réseau vert / bleu / jaune / noir transfrontalier**, qui consiste à préserver les terres agricoles et à mettre en lien les biotopes (préservés et recréés), condition sine qua non du renforcement de la biodiversité).

Expérimenter pour avancer

Quelques propositions d'expérimentations ont été faites :

- **lancer des programmes de recherche sur toute type d'énergie permettant de remplacer le fossile** (par exemple les moteurs à hydrogène) ;
- **travailler sur des exemples de densité désirable** : dans quel type de quartier avons-nous envie de vivre demain, indépendamment des chiffres ?
- **explorer d'autres manières de planifier, en faveur de la qualité urbaine**, en reconnaissant que nous ne savons pas beaucoup de choses à l'horizon de 15 ans (horizon légal de planification) ;
- **en matière de gouvernance**, hormis la nécessaire décentralisation mentionnée ci-dessus, **la mise en commun des meilleures pratiques est une manière intéressante d'avancer**. L'exemple des **corridors biologiques** a été cité.

Encore à approfondir ...

Il reste une discussion encore très ouverte sur la manière de mettre en œuvre l'évolution de notre société en vue de la neutralité carbone :

- **sommes-nous plutôt dans un modèle évolutif, visant des ambitions réalistes, afin de ne pas pénaliser l'emploi ni les entreprises ? Quel espoir plaçons-nous dans les solutions technologiques ?**
- **reconnaisant que quelle que soit la réponse aux questions précédentes, il est nécessaire d'une part de tenir compte de l'énergie grise dans les calculs, et d'autre part de modifier nos consommations actuelles (énergie, mobilité et production de déchets) ;**
- **ou s'agit-il d'une véritable bifurcation nécessitant des changements plus radicaux ? Dans ce cas, comment concrètement ?**



3 - Le volet économique de la transition écologique, les enjeux de l'économie circulaire

D'avantage encore que ceux du point 2, les éléments énoncés ci-après ont été peu approfondis, en raison du temps extrêmement court disponible dans cette fin de mandature du Forum d'agglomération, décalé de surcroît par rapport au déroulement d'ensemble de la démarche PACTE et du Projet de territoire. Ces domaines, économie et économie circulaire dans le Grand Genève, nécessitent donc d'être développés et complétés, ce qui sera la tâche du prochain Forum. Celui-ci considérera notamment avec intérêt les enseignements des études actuellement menées par les Services industriels genevois sur l'économie circulaire dans le Grand Genève.

A ce stade préliminaire, concernant le volet économique de la transition écologique, le Forum d'agglomération, à la suite de sa commission, souhaite attirer l'attention des instances du Grand Genève sur les points suivants :

- **les mesures envisagées ne sauraient pénaliser la compétitivité des entreprises genevoises, vaudoises et françaises du Grand Genève, encore moins dans la période de crise actuelle.** Les mesures devront ainsi éviter les risques de distorsion qui pèseraient sur les entreprises en concurrence avec des entreprises d'autres cantons et d'autres pays ;
- **la priorité devrait aller aux mesures qui misent sur des solutions économiques et sur la collaboration entre tous les acteurs de tous les milieux concernés.** Les mesures qui permettent de réduire les émissions de GES ne peuvent pas raisonnablement se faire au détriment de l'économie, mais en collaboration avec les entreprises et les acteurs concernés ;
- pour garantir l'efficacité des mesures, **il conviendra d'accorder aux acteurs économiques et sociaux la flexibilité qui leur permette de tenir compte et d'adapter les particularités des branches et des métiers ;**
- **il n'est pas souhaitable de contraindre les entreprises, de même que l'ensemble des acteurs, à atteindre des objectifs de durabilité par des réglementations lourdes, mais plutôt d'encourager ces dernières à le faire sur une base volontaire ;**
- **attention aux coûts : chiffrer les actions par rapport aux coûts prévisibles permettra d'identifier si les mesures proposées seront bien à même d'atteindre les objectifs visés. De même, il sera utile de prioriser les mesures en fonction de l'efficacité entre « montant investi / dépensé par tCO2 évité ».**

A propos des mesures urgentes et visibles impactant l'économie, à prioriser en faveur du climat, le Forum, à l'appui de sa commission, insiste sur les points suivants :

- **les autorités publiques, les acteurs privés, la société civile devront prioritairement s'attacher à la promotion de modes de production et de consommation énergétiquement plus sobres.** Il est à noter que, en relançant la production des activités industrielles locales, le territoire et ses habitants auront à se poser la question de l'acceptabilité des nuisances liées à ces changements et à faire évoluer l'attitude commune « pas dans mon jardin » ;
- **de même la recherche, l'expérimentation technologique doivent s'accélérer pour le remplacement des énergies fossiles par d'autres types d'énergies,** tous les types d'énergies possibles. Les autorités publiques de même que les acteurs privés devront renforcer leur collaboration dans ces domaines ;
- **les actions en faveur de la mobilité** constituent de puissants gisements d'économie d'énergies et de GES, ainsi que de décarbonation ; ils sont en outre facteurs de partenariats motivés et inspirants entre les autorités publiques, les acteurs privés et la société civile, à privilégier et renforcer, notamment autour d'objectifs chiffrés et de moyens dédiés :
 - **la mobilité douce,** notamment par la sécurisation du réseau cyclable et son adaptation à l'évolution des modes de transport, ainsi que la stratégie piétonne dans le cadre de



- l'accessibilité universelle, dans une vision globale associant l'ensemble des acteurs de la mobilité ;
 - **les intermodalités vers les transports en commun ;**
 - **les services de mobilité** (Smart Mobility) ;
 - **le développement de l'électromobilité** (par des primes, pourquoi pas ?) en prêtant attention à la consommation d'énergie grise ;
 - **l'encouragement à la mise en place de plans de mobilité des entreprises**, sur une base volontaire
- **encourager l'assainissement énergétique des bâtiments, qui existe déjà mais n'est pas mis en œuvre** est un autre levier d'action, de même que l'isolation et la conception de procédés assurant des bâtiments et équipements à énergie positive ;
 - **remplacer les chaudières à mazout** anciennes à l'échéance de leur durée de vie (besoin de remplacement intégral et non d'une pièce mineure), soit par des pompes à chaleur, soit par des raccordements aux réseaux thermiques structurants, ou tout autre alternative écologiquement viable tout en laissant ouverte la possibilité de recourir à des chaudières à gaz et à mazout de dernière génération en l'absence d'alternative économiquement et techniquement viable : voilà un autre enjeu porteur entre les autorités publiques et les acteurs privés.

L'économie circulaire

Développer l'économie circulaire à l'échelle du Grand Genève est sans doute un élément important de la transition écologique. Il s'agit de redéfinir les chaînes de valeurs et les rôles des différents acteurs, autant que de limiter les flux entrants et sortants du territoire.

Il apparaît au Forum d'agglomération que l'économie circulaire doit considérer plus que la réutilisation des matières premières des matériels usagés ou la consommation de produits locaux. Étant donné l'enjeu mondial, elle impacte tous les aspects de la fabrication, y compris de produits manufacturés exportés.

En ce qui concerne le paradigme de la production en économie circulaire, il sera déterminant d'anticiper et de considérer trois domaines d'application pour le Grand Genève, intéressants par leur effet de levier mondial. La formation sera sans doute un enjeu crucial :

- conception des produits, organisation de la production, distribution des biens ;
- production : pôle matière premières, *manufacturing* de précision ;
- finance : spécialiste de finance durable.

L'économie circulaire immatérielle.

Un pacte de transition écologique devrait intégrer la réflexion sur les outils humains à mettre en place pour assurer la cohérence entre la volonté d'une transition écologique ambitieuse et une affirmation concrète de concevoir, produire, financer des produits en économie circulaire.

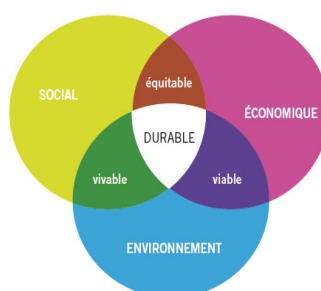
Pour cela, le Grand Genève, avec son tissu dense de compétences humaines (organisation internationales, entreprises, universités, société civile...), peut avoir un rôle de catalyseur à la hauteur de sa reconnaissance internationale. Pour réussir ce pari, les riches ressources humaines et compétences devraient constituer une partie importante du projet en facilitant leur fertilisation croisée.

Tout ou presque reste à mesurer dans le Grand Genève en ce qui concerne l'économie circulaire, l'existant déjà et les futurs souhaitables. Le Forum attend beaucoup des études en cours menées par les SIG et suspend son avis dans l'attente des informations qualitatives et quantitatives.

L'économie circulaire concerne, nous le voyons bien, la société entière, tant la production que les modes de consommation et de vie. Son adaptation à la transition écologique nécessitera une grande attention dans un souci permanent d'équité.



La réflexion sur les limites de la linéarité (conception – production – distribution – consommation – déchets) et par conséquent la promotion d'une économie beaucoup plus circulaire doivent être complétées et approfondies avec des travaux à mener sur le degré de dépendance du territoire du Grand Genève vis-à-vis de ses extérieurs (**études de l'économie présente et résidentielle**) et les ressorts d'une économie de proximité où la reterritorialisation d'activités peut constituer une priorité. Compte tenu du caractère souvent abstrait, déterritorialisé, de notre économie, un territoire ignore souvent beaucoup de son propre métabolisme (y compris dans les pays avancés). Il convient donc de produire les données et connaissances approfondies et complémentaires pour étudier la promotion d'une **économie quaternaire** qui inventorie avec précisions les ressources locales et imbrique davantage les activités industrielles et de services. La transition écologique est indissociable d'un développement vraiment durable respectant le triptyque économique (un pilier du développement montrant son aspect viable et équitable), social (un second pilier montrant sa dimension vivable et équitable) et environnemental (un troisième pilier avec un aspect viable et viable).



L'étude d'une économie plus circulaire suppose par conséquent un travail à mener sur une **économie de proximité incluant des circuits plus courts**, un mode de coordination interentreprises ainsi qu'entre les entreprises et les consommateurs. L'ancrage des activités économiques dans le territoire pourra se faire avec une attention particulière portée à quatre critères fondamentaux : la création de **liens sociaux**, **l'équité** dans les échanges, une **approche participative renforcée**, et toujours une logique **pédagogique forte**.

La mutation d'ensemble vers une économie vraiment caractérisée par la circularité suppose donc des ruptures culturelles et comportementales de la part de tous les acteurs publics et privés, ainsi que des études approfondies, à mener, sur **les coûts et la construction des prix**. Ceci implique un travail sur **la notion de biens communs ainsi que sur les conditions d'application du concept majeur de valeur d'usage** (économie de la fonctionnalité) devant nécessairement se substituer au caractère systématique de la valeur d'échange.

Face à l'épuisement de nos ressources et au réchauffement climatique, l'économie circulaire propose de produire autrement, en intégrant une exigence écologique à tous les niveaux, de la conception en passant par la production jusqu'au **recyclage et au surcyclage** des biens. Les travaux à mener devront par conséquent étudier avec précision **le passage d'un modèle de réduction d'impact à un modèle de création de valeur positive** sur le plan économique, social et environnemental. L'objectif est de parvenir à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles par la création de produits, de services, de modèles d'affaires et de politiques publiques appropriées tendant vers la production d'un minimum de déchets. Dans ce cadre, les ressorts d'une **économie plus sociale et plus solidaire, une économie plus collaborative visant à produire de la valeur en commun avec un fort potentiel de durabilité et une dimension nécessairement plus humaine**, devront être promus.



ANNEXE I – COMPOSITION DE LA COMMISSION PACTE

Structures		Représentants	
Amis de la Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	ARN	Bucher	Denis
Annemasse et Agglo en transition		Walthert-Selosse	Catherine
Association Alpes Léman Québec	ALQ	Loron	Thierry
Association lémanique pour la promotion du rail	Alprail	Imobersteg	Tobias
Association pour la sauvegarde du Léman	ASL	Robert-Charrue	Damien
Association transport et environnement Genève & Vaud	ATE	Vuichard	Pascal
Cercle du Grand Genève	CDG	Constantin	Myriam
Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève / Union lémanique des chambres de commerce	CCIG	Byland	Karin
Club en fauteuil roulant Genève	CFRGe	Dufour	Olivier
Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs (Section Genève)	FAI	Estoppey	Thierry
Fédération des métiers du bâtiment	FMB	Rufener	Nicolas
Fédération des métiers du bâtiment	FMB	Rädler	Marc
Genevois sans frontière		Putallaz	Thomas
Groupement transfrontalier européen	GTE	Lupo	Paolo
Institut scientifique européen	ESI	Thenard	Jean-Michel
La Salévienne		Jaunin-Dupont	Loreleï
Le Mouvement de la Paix		Baillon	François
Université Savoie Mont Blanc	USMB	Brunat	Eric
Urbanistes des territoires		Tranda-Pittion	Michèle
WWF Suisse	WWF	Gillig	Jean-Pascal



ANNEXE II – TABLEAU DRESSÉ LORS DE LA SÉANCE DE COMMISSION DU 3 MAI 2021

Question initiales

- Quelles sont les mesures urgentes et visibles que vous attendez en faveur de la transition écologique ? de la part de qui ?
- Même question pour les mesures importantes à moyen / long terme, mais moins visibles ?
- Parmi ces mesures,
 - lesquelles concernent une modification du cadre légal ou réglementaire ?
 - lesquelles concernent des infrastructures (de tout type) à mettre en place ?
 - lesquelles concernent une meilleure information et/ou formation ?
- Dans quels domaines pensez vous nécessaire d'expérimenter ? et pour quelles raisons ?

Cadre général

RESPECT, EQUITE et VERITE

Pour réussir PACTE :

- baisser le plafond climatique et élever le plancher social

Préférer les versions positives

- mesures prises pour >>> que mesures contre

Travailler en fonction de la spécificité du territoire

- mesures adaptées au territoire, prenant aussi en compte les effets induits dans d'autres domaines

Proposer un modèle inclusif

- Ne pas "laisser des morts au bord de la route"
- Arriver à ce que chacun se sente associé, inclus dans une démarche collective
- Travailler conjointement sur le mieux vivre social & le respect écologique (double échelle locale et planète)

Formuler des objectifs et en déduire un plan d'action

- prendre d'abord en compte le cadre normatif existant dans sa diversité, avant de produire de nouvelles lois / réglementations (potentiellement) déconnectées de la réalité

Pour mieux prendre en compte la situation d'urgence et l'incertitude

- s'inspirer d'autres méthodes, comme la méthode agile en informatique

Débat sur la nécessité de réduire nos consommations v/s améliorer la situation par de nouvelles technologies

- énergies, déchets, ...

Débat sur le pragmatisme nécessaire, et les priorités à viser

- se centrer sur les mesures ayant le plus d'effets ?
- ex. Ville de Genève : consommation matériel informatique, mobilité locale, mobilité avion, chauffage et consommation de viande



	URGENT & VISIBLE	IMPORTANT A LONG TERME	EXPERIMENTATIONS SOUHAITABLES	AUTRES	
MILIEU REPRESENTE	CADRE LEGAL / MESURES CONCRETES & INFRASTRUCTURES / INFORMATION				
ECONOMIE Ne pas oublier les impacts sociaux existants en réponse aux plan climat, plan énergétiques, etc.	<ul style="list-style-type: none"> remplacer chaufferie mazout / assainissement énergétique bâtiments économie circulaire matériaux construction (dont recyclage) programme commun F_VD_GE reconnaissance matériaux recyclés 	<ul style="list-style-type: none"> mobilité horizon 2030 on ne se passera a mobilité individuelle lancer programmes de recherche mobilité alternatives (comme hydrogène, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> consommer moins et mieux, mais penser les impacts de la décroissance aussi produire mieux : référence "Les 7 éco-citoyens" (Luc Ferry) 		
SOCIAL et CULTUREL cohésion sociale et sujets de société	<ul style="list-style-type: none"> repenser le cadre légal de l'économie circulaire transfrontalière approvisionnement local (Laiteries réunies, matériaux) approche territoriale (décentralisation gouvernance) en se fondant aussi sur histoire (lait GE en F = zone franchises) quelles autres activités possibles dans ces zones franchises (ex. matériaux recyclés) renforcement de la gouvernance : besoin d'une agglo forte 	<ul style="list-style-type: none"> modèles de dépollution (moins de pollution et moins de consos (yc route) transport lacustre à développer augmenter fréquence bus et train / pistes cyclables Equip. scolaires dans écoles en matière renouvelée (moins locale) 	<ul style="list-style-type: none"> eau : sauvegarde de la ressource, approvisionnement, accès à l'eau ... promotion des paysages et sauvegarde des espaces de promenade (1) aller plus loin dans l'autosuffisance agricole (agriculture agro-respectueuse) Habitat écologique et énergie positive (diagnostic et aides incitatives) Chauffage urbain domestique et énergies professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> distinguer recyclage de réemploi recyclage apporte peu de valeur ajoutée (yc à l'étranger) réemploi préférable = remettre dans le circuit économique réemploi (yc matériaux miniers) mine urbaine si circuit court organisé) 	
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> géothermie déjà abordé mobilité, déjà abordé logement, mais compliqué mise en commun des meilleurs pratiques (ex. corridors biologiques) protection des sols contre l'artificialisation (imperméabilisation) 	<ul style="list-style-type: none"> participation de la ville de la proximité (équipements publics) la programmation par étape des nouvelles infrastructures énergie / eau / TP le renforcement de toutes les activités de planification de proximité la consolidation des espaces agricoles et naturels (selon leur valeur, pas l'opportunité) 	<ul style="list-style-type: none"> recherche de la "mobilité décarbone" ou en a-t-elle ? (indépendamment des chiffres) 	<ul style="list-style-type: none"> se rappeler qu'on départ pour aller à l'étranger pour arrêter la déforestation (pour faire du charbon) 	
PROFESSIONNELS pour qu'il puisse être résilient et accueillir les transformations	<ul style="list-style-type: none"> des politiques publiques concrets en matière de climat (fin des slices) des objectifs réalistes et mesurables aux mesures prises définir un cadre permettant l'expérimentation 	<ul style="list-style-type: none"> la communication de la communication de tout ce qui sera en plus : santé, possibilité d'être un acteur consistant, ... 			

miro

miro

miro

miro



Commission
Forum AGGLO
03/05/2021 (V2)

